

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2021

Délibération
n°252-2021
Point 4.8

Point 4.8 de l'ordre du jour
Recette ENSICAEN – Bourse BRAFITEC

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Réseau AMPERE, dans sa réunion du 7 janvier 2021, acte le financement d'une aide aux étudiants brésiliens (dans le cadre du Programme BRAFITEC).

Un forfait de 500 € par étudiant présent est octroyé pour les 7 écoles du Réseau AMPERE, dont fait partie Télécom Physique Strasbourg (1 étudiant).

Versement en juillet 2021 par l'ENSICAEN à Télécom Physique Strasbourg de la somme de 500 € destinée au paiement d'une bourse à l'étudiante brésilienne, Sofia Disegna.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le versement des 500 € par l'ENSICAEN pour financer la bourse BRAFITEC à l'étudiante Sofia Disegna.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	3

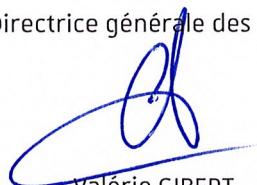
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 21 décembre 2021

La Directrice générale des services


Valérie GIBERT